

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

69170 Tarare

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

 sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

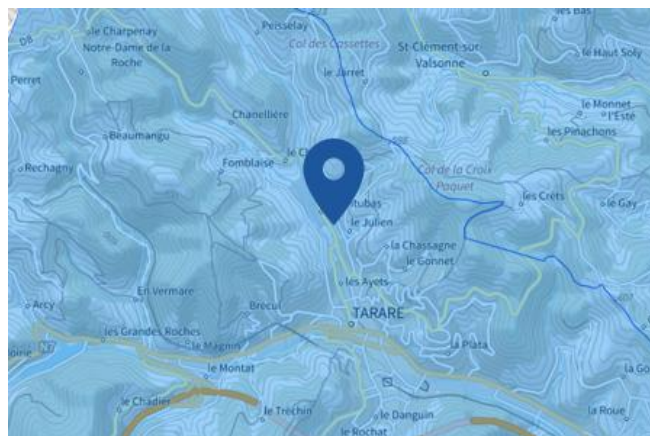
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Tarare

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : **PPR - Brévenne - Turdine**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Brévenne - Turdine a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 04/06/2009

Date d'approbation : 22/05/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM69**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
----------	---------	----------	----------------------------

Risque d'inondation sur Tarare

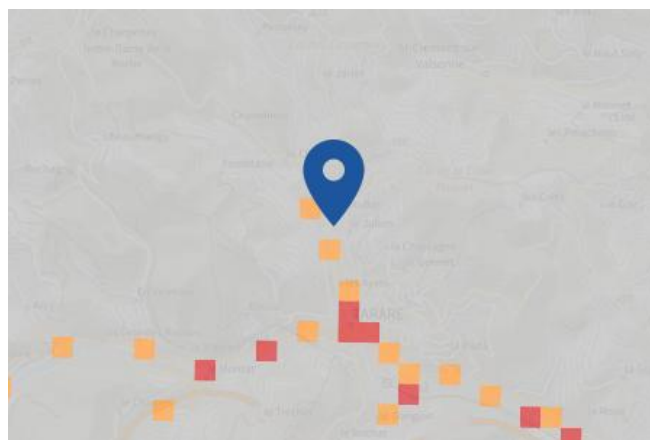
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0829053A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/11/2008	10/12/2008
IOCE0771383A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/06/2007	25/11/2007
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/12/2003	13/12/2003
INTE0000391A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2000	23/08/2000
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	10/10/1993
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/05/1983	24/06/1983
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/04/1983	24/06/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Tarare

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

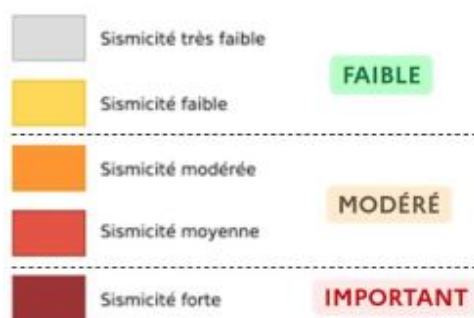
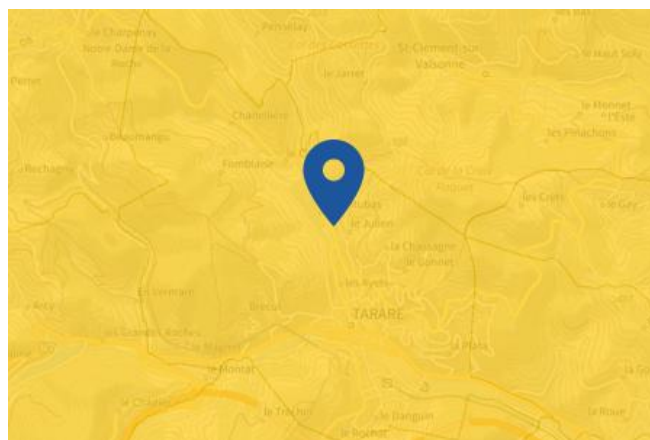
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Tarare

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM69**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Tarare

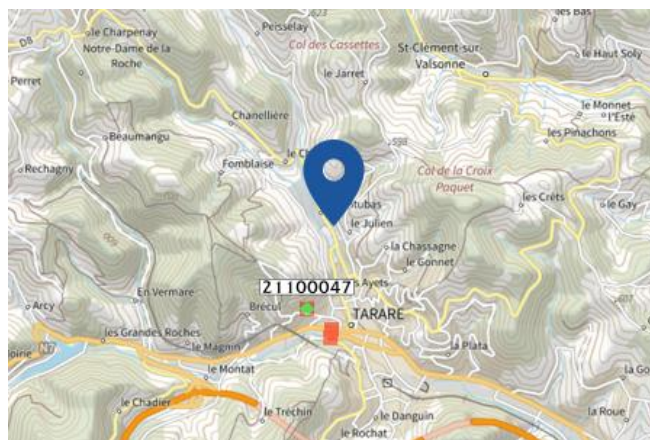
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entraînant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Eboulement ou chutes de pierres et de blocs

Glissement de terrain

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

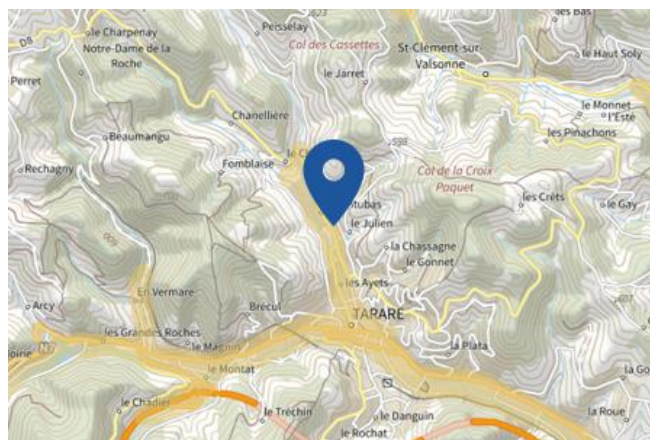
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/05/1983	24/06/1983
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/04/1983	24/06/1983

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Tarare

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

1 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

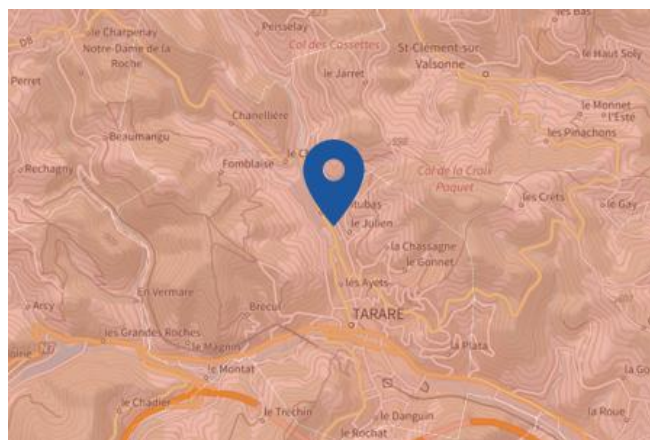
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2023940A	Sécheresse	01/01/2019	25/10/2020

Risque radon sur Tarare

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Tarare

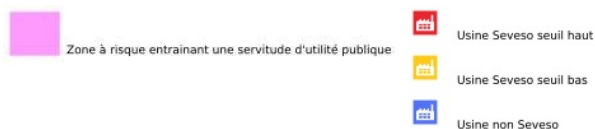
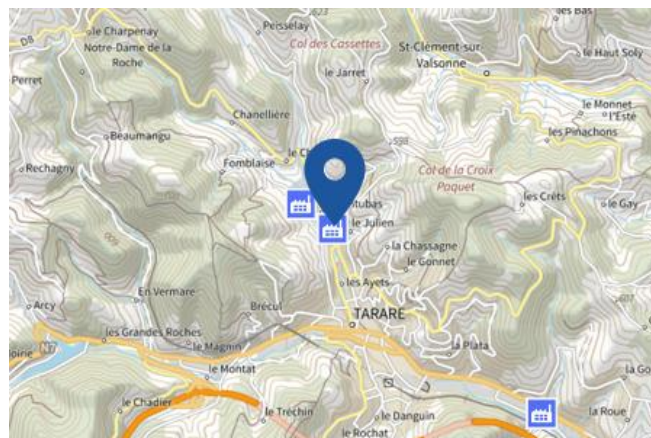
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

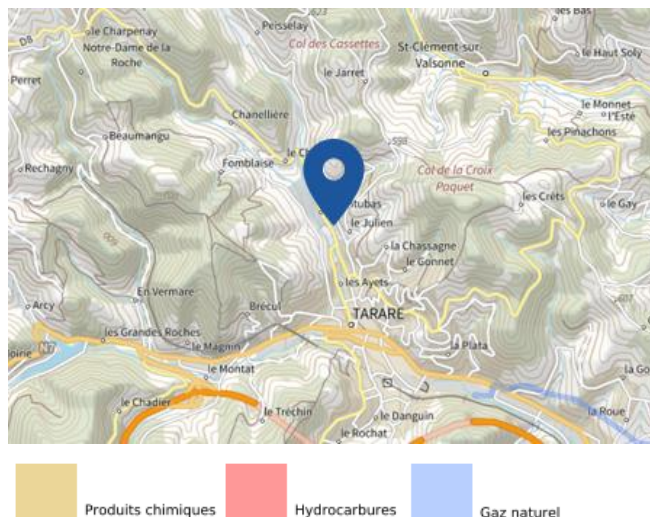
3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TEINTURERIES DE LA TURDINE-RTE DE THIZY	Non Seveso
TEINTURERIES DE LA TURDINE-BLD TURDINE	Non Seveso
AGIS	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Tarare

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

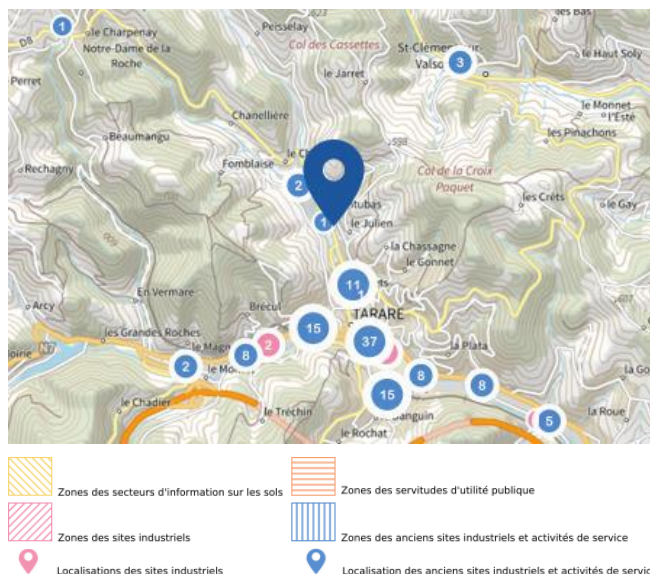
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Tarare

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

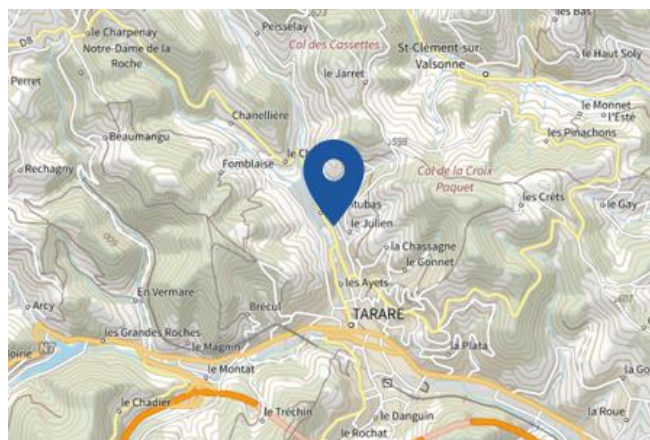
Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Risque rupture de barrage sur Tarare

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

5 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
21100006	Glissement	Chemin Départemental 38 au PK 22,900
21100011	Glissement	CD 38 au PK 22,900
21100019	Glissement	RD 38 au PK 23
21100047	Chute de blocs / Eboulement	Falaise du 34, rue Edouard Herriot
66900155	Chute de blocs / Eboulement	RN 7

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

5 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001098401	TEINTURERIES DE LA TURDINE (Route de Lyon)	En cours
SSP001155501	TEINTURERIES DE LA TURDINE rte de Paris	En cours
SSP000196401	Agence d'exploitation EDF GDF Services	En cours
SSP000273001	Teinturerie Thivel (route de Paris)	Clôturée
SSP000276401	THIVEL	Clôturée

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

114 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4074834	Station de traitement des effluents	Indéterminé	
SSP4074827	Production de pièces de tôlerie	Indéterminé	
SSP4074826	Transformateur	Indéterminé	
SSP4074380	Poste de transformation HTB / HTA	Indéterminé	
SSP4074379	Pressing	Indéterminé	
SSP4073730	Unité de fabrication de plats cuisinés	Indéterminé	
SSP4073682	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP4073158	Imprimerie, anc. Biscuiterie avec dépôt	Indéterminé	
SSP4073157	Blanchiment, teinture et apprêt à façon	Indéterminé	
SSP4073156	Blanchiment, teinture et apprêt à façon	Indéterminé	
SSP4072591	Station service	Indéterminé	
SSP4072532	"Teintureries de la Turdine"	Indéterminé	
SSP4072507	Atelier de blanchiment, teinturerie	Indéterminé	
SSP4072506	Usine de blanchiment, teinture et	Indéterminé	
SSP4072501	Atelier de lavage de chiffons	Indéterminé	
SSP4072493	Dépôt d'acétylène dissous	Indéterminé	
SSP4072492	Blanchiment du coton par les chlorures	Indéterminé	
SSP4072491	Dépôt de 15000L de mazout	Indéterminé	
SSP4072490	Atelier mécanique avec soudure	Indéterminé	
SSP4072489	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072488	"REX Cinéma" (dépôt de moins de 50kg	Indéterminé	
SSP4072487	Carrosserie tôlerie	Indéterminé	
SSP4072468	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072467	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072466	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072465	Atelier de forge et charronage	Indéterminé	
SSP4072464	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072463	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4072462	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072461	Teinturerie et dégraissage	Indéterminé	
SSP4072460	DLI avec dépôt de charbon	Indéterminé	
SSP4072459	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072392	Garage avec carrosserie, extension avec	Indéterminé	
SSP4072384	Usine de blanchiment et apprêt avec	Indéterminé	
SSP4072383	Desserte d'essence	En arrêt	
SSP4072382	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072381	Garage automobile avec atelier de	Indéterminé	
SSP4072379	Blanchisserie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4072377	Desserte de pétrole	En arrêt	
SSP4072376	Desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4072375	Garage avec atelier de réparation et	Indéterminé	
SSP4071953	Pressing	Indéterminé	
SSP4071666	Atelier de contrecollage	Indéterminé	
SSP4071644	Transformation matières plastiques; anc.	Indéterminé	
SSP4071643	Serrurerie avec appareil générateur	Indéterminé	
SSP4069633	Teinturerie, imprimerie sur étoffes	Indéterminé	
SSP4069340	Usine de blanchiment des tissus,	Indéterminé	
SSP4069338	Tissus de cotons et synthétiques. Dépôt	Indéterminé	
SSP4069337	Station Shell	Indéterminé	
SSP4069336	Impression sur étoffes, Dépôt de	Indéterminé	
SSP4069335	Dépôt de Liquides Inflammables,	Indéterminé	
SSP4069334	Stockage d'engrais	Indéterminé	
SSP4069333	Dépôt de Fioul	Indéterminé	
SSP4069331	Impression Sur Tissus	Indéterminé	
SSP4069330	Impression sur étoffes	Indéterminé	
SSP4068902	Application de vernis sur bois	Indéterminé	
SSP4068309	Chantier d'entrepreneur pour la création	Indéterminé	
SSP4066498	Station service	Indéterminé	
SSP4065828	Tannerie	Indéterminé	
SSP4065827	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4065826	Fonderie	Indéterminé	
SSP4065825	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4065824	Dépôt de Liquides Inflammables pour	Indéterminé	
SSP4065823	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4065822	Chauffage Central	Indéterminé	
SSP4065821	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4065820	Cuve de mazout pour chauffage du	Indéterminé	
SSP4065819	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4065818	Tannerie	Indéterminé	
SSP4065816	Fabrique d'alumettes phosphoriques	Indéterminé	
SSP4065815	Chauffage de l'Hospice de Vieillards	Indéterminé	
SSP4065814	Usine à Gaz	Indéterminé	
SSP4065297	Fabrique de velours avec atelier de	En arrêt	
SSP4065296	DLI, anc. Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4065295	Blanchiment, teinture et apprêt à façon	En arrêt	
SSP4065293	Fabrication de gaz pauvre pour	Indéterminé	
SSP4065292	"Teintureries de la Turdine"; teinturerie,	Indéterminé	
SSP4065291	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4065290	Dépôt de Liquides Inflammables dans le	Indéterminé	
SSP4065289	Teinture et dégraissage	Indéterminé	
SSP4065288	Impression Sur Etoffes	Indéterminé	
SSP4065287	Garage, Petite station service	Indéterminé	
SSP4065286	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4065285	Dépôt de Fuel	Indéterminé	
SSP4065284	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4065283	Impression sur étoffes	Indéterminé	
SSP4065282	Atelier de réparation et mini station	Indéterminé	
SSP4065281	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4065280	Station service et dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP4065279	Fabrication de tissus	Indéterminé	
SSP4065278	Station service	Indéterminé	
SSP4065277	Commerce de charbon et fuel	Indéterminé	
SSP4065276	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4065275	Impression sur Etoffes, Dépôt de	Indéterminé	
SSP4065274	Transports publics, DLI	Indéterminé	
SSP4065273	Garage avec DLI	Indéterminé	
SSP4065272	Fabrication de peinture et produit	En arrêt	
SSP4065271	Usine d'impression sur étoffes; anc.	Indéterminé	
SSP4065270	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4065269	Dépôt de benzine et DLI, Emploi de	Indéterminé	
SSP4065268	Dépôt de Liquides Inflammables dans	Indéterminé	
SSP4065267	Garage - Station service	Indéterminé	
SSP4065265	Impression sur étoffes	Indéterminé	
SSP4065264	Fabrique de rideaux, soierie	Indéterminé	
SSP4065263	Garage et station service	Indéterminé	
SSP4065261	Garage station service	En arrêt	
SSP4065260	Station Service	Indéterminé	
SSP4065259	Usine à gaz, grillage des tissus,	En arrêt	
SSP4065258	Usine de teinture et impression sur	Indéterminé	
SSP4065256	Dépôt de gaz combustibles liquifiés	Indéterminé	
SSP4065255	Appareil de combustion, Dépôt de	Indéterminé	
SSP4064993	Dépôt de charbon et de fuel	Indéterminé	
SSP4064780	Garage et station service	Indéterminé	
SSP4062073	Station service d'un supermarché	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr